EKIP'
2 rue de Cauderan
BP 20709
33007 BORDEAUX
Traitement du 2 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

51247
FEDERATION FRANCAISE DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAIQUES Association
17 Cours Xavier ARNOZAN
33000 BORDEAUX

Procédure

Nature du jugement
Liquidation Judiciaire

Date du jugement
18 septembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
EKIP'
Maître Christophe MANDON
2 rue de Cauderan
BP 20709
33007 BORDEAUX